Envoyé en préfecture le 02/05/2025
Reçu en préfecture le 02/05/2025
Publié le 02/05/2025
ID : 014-200064954-20250428-2025_05_02-DE

Délibération n°

2025-05-02

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	qui ont pris part à la délibération
23	23	20

Date d'affichage : 02/05/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL D'ARRY (14210)

Séance du 28 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le vingt-trois avril 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian VENGEONS.

Présents : ALEXANDRE Yves, VENGEONS Christian, BLIN Annie, DAVID Frédéric, DAVID Nathalie GALLIER Erick, GILETTE Valérie, GODARD Jacky, HERVIEU Jacques, LECAPITAINE Christelle, LECUYER Josiane, LEROUILLY Chloé, LEMIERE Marc-Antoine, MALBEC Béatrice, PATIENCE Mickaël.

Absents excusés : DESGUEE Jérémie donne pouvoir à ALEXANDRE Yves ; DAUTY Virginie donne pouvoir à VENGEONS Christian ; FRENEE Anais donne pouvoir à LECUTER Josiane ; MOTTIN Christelle donne pouvoir à LECAPITAINE Christelle ; PELLETIER Philippe donne pouvoir à GODARD Jacky.

Absents : GILBERT Sébastien, PELTIER Virginie. RAVACHE Jérôme.

Présents : 15 ***Pouvoirs*** : 5 ***Votants*** : 20

La séance a été ouverte à 20h03.

Mme Annie BLIN a été désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité.

Considérant que le Conseil municipal ayant respecté le débat contradictoire lors de la séance et sur tous les sujets mis à l'ordre du jour ;

Arrivé à 20h12, Monsieur DAVID a pu prendre part au vote de toutes les délibérations.

Arrivé à 20h30, Monsieur HERVIEU a pu prendre part au vote de toutes les délibérations.

Plan d'eau du Locheur : aménagement installations sportives et dépôts de subventions
Délibération 2025-05-02

Considérant le Rapport du Maire présentant le projet d'aménagement des installations sportives ;

Considérant le plan de financement comme suit :

Plan de financement prévisionnel : **Plan d'eau du Locheur : aménagement installations sportives**				
BESOINS En € - H.T		**RESSOURCES** En € - H.T		
Equipement	78 733,91	Conseil départemental : Contrat de territoire	31 493,56	40%

Envoyé en préfecture le 02/05/2025
Reçu en préfecture le 02/05/2025
Publié le 02/05/2025
ID : 014-200064954-20250428-2025_05_02-DE

		ANS : Plan 5 000 équipements	15 746,78	20%
		Autofinancement	31 493,56	40%
TOTAL	78 733,91	**TOTAL**	78 733,91	**100%**

Décision : **20 POUR** **0 CONTRE** **0 ABSTENTION**

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE plan de financement prévisionnel.
AUTORISE Monsieur le Maire à déposer toutes les demandes de subventions nécessaires au financement de ce projet.
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis pour le terrain multisport.
AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Certifié exécutoire le
02/05/2025,
Le Maire, Christian VENGEONS

MAIRIE VAL D'ARRY (CALVADOS)

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

MAIRIE VAL D'ARRY (CALVADOS)